

LANGUE ET CULTURE ANCIENNES

ÉPREUVE ÉCRITE COMMUNE : VERSION LATINE

L. Ciccolini, I. David, A. Estèves, J.-B. Guillaumin, C. Notter, J. Trinquier

Coefficient : 3 ; durée : 4 heures

La version proposée aux candidats de l'épreuve commune du concours 2015, extraite d'une lettre de Pline le Jeune (V, 16), évoquait la mort de la fille de Fundanus, ami commun de Pline et de son destinataire, comme la première phrase du texte le rappelait. Informés d'emblée du contexte et du cadre énonciatif, les candidats disposaient donc dès les premiers mots de tous les éléments nécessaires pour aborder la traduction du portrait posthume de la jeune fille.

La première phrase, annonçant le sujet de la lettre, ne présentait pas de réelle difficulté pour peu qu'on prît le temps d'en analyser posément la structure : *tristissimus* ne peut être qu'un adjectif au superlatif apposé au sujet, *defuncta* ne peut se construire pour le sens qu'à l'ablatif, avec *filia* (terme précisé par le génitif *Fundani nostri*), ce qui laisse le seul pronom *haec*, neutre pluriel, comme complément d'objet de *scribo*. Le jury a été sensible aux efforts de certaines copies pour rendre cette construction dans un français élégant sans s'écarter de la structure : *filia... defuncta* ne devait pas apparaître, à l'issue d'une modification de la structure, comme l'expression du contenu de la lettre. La phrase suivante impliquait de mobiliser quelques connaissances grammaticales fondamentales : relatif de liaison, ablatif complément du comparatif, et, bien entendu, interprétation correcte de *festivus*, *amabilis* et *dignus* comme des comparatifs rattachés au neutre *nihil* ; une difficulté pouvait venir de l'emploi d'un autre ablatif (*longiore uita... immortalitate*) non comme complément du comparatif, mais comme complément de l'adjectif *dignus* (« digne de »). Il convenait également d'être attentif à l'analyse de *prope*, qui est ici un adverbe (« presque ») et ne devait donc pas être traduit comme s'il s'agissait d'une préposition gouvernant *immortalitate*, ce qui est grammaticalement impossible.

Après cette entrée en matière, la troisième phrase amenait au portrait proprement dit de la défunte : l'annonce de l'âge de la jeune fille (quatorze ans non révolus, nombre exprimé en chiffres, selon la graphie habituelle dans l'Antiquité) donnait lieu à des considérations sur ses qualités (sagesse, dignité, charme et pudeur) dignes des différents âges de la vie, ces derniers étant énumérés dans un ordre globalement décroissant à l'aide d'adjectifs (*anilis*, *matronalis*, *puellaris*, *uirginali*). Commençaient alors une série d'exclamatives introduites par *ut*, par *quam*, ou encore par l'adjectif exclamatif à l'ablatif *qua* : la ponctuation permettait d'identifier aisément toutes ces tournures, malgré la polysémie des termes introducteurs. Ces différentes phrases ne comportaient pas de piège ni de difficultés insurmontables, mais présentaient un certain nombre de tournures qui ont parfois gêné les candidats : il fallait analyser *amicos paternos* comme une apposition à *nos* (qui ne devait pas être pris pour un adjectif possessif) ; il convenait de reconnaître dans l'expression *pro suo quemque officio diligebat* l'utilisation bien connue de *quisque* avec le réfléchi. L'expression *nouissimam ualeitudinem* interdisait toute traduction paresseuse (qui aboutissait généralement à un contresens), et obligeait les candidats à se souvenir de deux emplois fréquents en latin : *nouus* signifiant « récent » (ici au superlatif absolu) et *ualeitudo* désignant la mauvaise santé, c'est-à-dire la maladie. La description de la maladie en question commençait par une phrase organisée autour de trois verbes à l'imparfait, disposés, avec leurs compléments, sous la forme d'une gradation rythmique ; le dernier groupe (*ipsamque... sustinebat*) devait être correctement construit : la particule *-que* coordonne ici deux propositions, ce qui interdisait de rattacher *ipsam* à la série *sororem, patrem* ; par ailleurs, l'emploi de *sustineo* avec une proposition infinitive (dont le Gaffiot fournit une attestation) n'offrait pas de sens acceptable dans le contexte, si bien qu'il fallait analyser

la forme *destitutam* comme un participe apposé (tour *urbem captam hostis diripuit*). La succession de deux ablatifs non coordonnés devait amener les candidats à s'interroger sur leur statut respectif : alors que *corporis uiribus* se rattache à *destitutam*, le groupe *uigore animi* (introduisant un chiasme soutenu par l'écho sonore) est complément de moyen de *sustinebat*. La phrase suivante, au parfait (il fallait en rendre compte), reprenait le motif du *uigor* (substantif masculin en latin) de la fille de Fundanus, ce qui explique l'utilisation du masculin (pronom *hic* et accord du participe passé *infractus*) ; le pronom au datif *illi* ne pouvait donc faire référence qu'à la jeune fille. La traduction retenue devait éviter toute ambiguïté sur l'identification des pronoms et de leur fonction au sein de la phrase. L'utilisation classique de *quo* et du subjonctif (de nuance finale ou, plus rarement, consécutive) avec un comparatif ne devait pas surprendre les candidats, pas plus que la polysyndète coordonnant les deux génitifs *desiderii* (« regret » et non « désir ») et *doloris* complétant *causas* mais mis en valeur stylistiquement par leur rejet après le verbe.

Deux exclamations introduites par l'interjection *o* amenaient alors à des considérations pathétiques sur la mort de la jeune fille : la construction, très simple, permettait une nouvelle fois de vérifier les connaissances syntaxiques de base, en particulier l'utilisation de l'ablatif *morte ipsa* pour compléter le comparatif neutre *indignius*. L'insistance sur le caractère prématuré de cette mort est ensuite développée par une allusion à l'imminence d'un mariage qui n'eut finalement pas lieu, marquée par l'anaphore de l'adverbe *iam* et l'emploi du plus-que-parfait passif (l'auxiliaire n'étant exprimé que dans la première proposition), auquel il était possible de donner un sens résultatif. La transformation de la joie en douleur se traduit par une nouvelle exclamative organisée autour du verbe *mutare* complété par l'ablatif, construction dont le Gaffiot fournissait quelques attestations ; le jury a accepté les traductions interprétant le *quod* du début de la phrase comme un premier adjectif exclamatif (le second étant l'ablatif *quo*), ou comme un relatif de liaison établissant un lien logique avec la phrase précédente. Dans la phrase suivante, il convenait de bien analyser l'interrogative indirecte introduite par *quantum*, terme dans lequel il fallait voir un adjectif (épithète de *uulnus*) plutôt qu'un adverbe. Cette douleur se trouve évoquée dans le cadre d'une proposition temporelle (introduite par *cum*) qui permet à Pline de présenter Fundanus en train de donner l'ordre d'utiliser pour l'organisation des funérailles les sommes qu'il envisageait pour le mariage. La proposition en question était complexe, et a suscité un certain nombre d'erreurs : il fallait d'abord reconnaître la tournure *audio* + COD accompagné d'un participe présent, qui correspond en français à l'emploi de l'infinitif après un verbe de perception, puis voir que ce participe présent (*praecipientem*, au sens de « donner des instructions, prescrire ») introduisait une proposition complétive au subjonctif sans mot subordonnant, dont le verbe *impenderetur* a pour sujet le pronom neutre *hoc*, antécédent postposé de la relative *quod... fuerat erogaturus*. Le participe futur *erogaturus* devait bien être compris avec son sens actif (« ce qu'il avait été sur le point de dépenser »), le sujet non exprimé de la relative étant Fundanus. Il restait alors à interpréter la proposition *ut... inuenit*, commentaire à valeur générale formulé par Pline dans une sorte de parenthèse qui vient rattacher la scène au motif du *dolor*.

La fin du texte se concentrait sur la *pietas* (dont les candidats devaient connaître le sens précis dans le cadre du thème au programme) de Fundanus, qui dans ces circonstances prend le pas sur toutes ses autres vertus, comme le montrait le balancement *quidem... sed*. Il fallait reconnaître le tour *ut qui* + subj. (« en homme qui »), l'expression fréquente *ab ineunte aetate* (« depuis son plus jeune âge »), la valeur intensive du comparatif (*altioribus*). La deuxième partie de la phrase évoquait les sentiments présents de Fundanus (*nunc*), qui se consacre désormais tout entier à son affection paternelle ; laissant de côté toutes ses autres vertus (*aspernatur* dans une première proposition, puis *expulsis* dans l'ablatif absolu qui introduit la seconde), Fundanus *totus pietatis est* : les candidats ne pouvaient se contenter d'une adaptation paresseuse (une traduction comme « il est tout de piété » aggravait la négligence sur le génitif par un faux sens sur *pietas*), mais devaient rendre compte de l'idée que Fundanus est tout entier sous l'empire de l'affection paternelle. Les deux dernières phrases de l'extrait revenaient sur la disparition de la jeune fille, et en particulier sur la perte (emploi du

verbe *amitto* dans l'interrogative indirecte *quid amiserit*, puis en tête de la phrase suivante) éprouvée par son père. Ces deux dernières phrases présentaient relativement peu de difficultés syntaxiques (à condition d'identifier correctement le temps et le mode des formes *ignosces*, *cogitaueris* et *amiserit*), mais des expressions comme *totum patrem exscripserat* (plus-que-parfait résultatif) nécessitaient un effort de reformulation en français, qui pouvait aboutir à des expressions comme « [elle] était tout le portrait de son père » (traduction donnée par le *Gaffiot*), mais ne devait pas aller jusqu'à la tournure malencontreuse « portrait craché » : le travail de la tonalité et du niveau de langue fait aussi partie de l'exercice de version latine.

La version de cette année permettait de vérifier les connaissances grammaticales fondamentales tout en laissant aux meilleurs candidats la possibilité de se distinguer sur quelques passages nécessitant un peu plus de sagacité dans l'analyse et d'aisance dans la reformulation. L'organisation de l'extrait, qui faisait alterner descriptions et exclamations, phrases brèves et phrases plus longues, évitait de perdre pied en cas de mauvaise compréhension d'un passage. Lors de la session 2015, la version latine a été choisie par 505 candidats effectivement présents, nombre de nouveau en diminution par rapport à la session précédente. La moyenne de l'épreuve, 10,36, est quant à elle en augmentation. Si le nombre des excellentes copies (note supérieure à 18) est en légère diminution, le jury se félicite du nombre conséquent de bonnes et très bonnes copies qui obtiennent une note supérieure à 14 (112, soit 22,18% du total), ce qui témoigne d'une préparation sérieuse de l'épreuve et du maintien d'une solide connaissance du latin.